

L'écriture en sociologie : une question de méthode négligée

Vincent Dubois

► **To cite this version:**

Vincent Dubois. L'écriture en sociologie : une question de méthode négligée. Transversale. Histoire : architecture, paysage, urbain, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux & Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val-de-Seine, 2005, 1, p. 208-217. halshs-00497714

HAL Id: halshs-00497714

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00497714>

Submitted on 5 Jul 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'écriture en sociologie : une question de méthode négligée¹

Vincent Dubois

L'écriture, au sens de l'élaboration d'un texte destiné à des lecteurs², occupe une place variable mais assurément importante dans le temps de travail des chercheurs en sociologie. C'est très largement dans et par la mise en forme écrite que se constitue l'argumentation sociologique. Et c'est avant tout sur la base de productions textuelles que sont non seulement évalués et discutés mais aussi *constitués* les résultats de la recherche sociologique. Cependant, les pratiques d'écriture, les choix méthodologiques qui s'y opèrent ou les implications épistémologiques des " styles " de textes sociologiques sont largement absents des réflexions sur la méthode dans cette discipline, autrement prolixes lorsqu'il s'agit du recueil ou du traitement des données.

Ce bref article n'a évidemment pas l'ambition de traiter l'ensemble des opérations constitutives des textes sociologiques (choix du lexique, construction syntaxique, stratégies de citation, usage du matériau ou encore structuration du développement), ni d'en épuiser les multiples implications logiques et méthodologiques. Il laisse volontairement de côté d'importants aspects de la question, comme les relations entre littérature et sociologie qui ont récemment fait l'objet de nombreux développements en France³. Il invite beaucoup plus modestement à considérer les pratiques d'écriture comme partie prenante de la pratique sociologique et à les compter de ce fait au nombre de celles qui, comme la constitution d'un

¹ Ce texte est pour partie issu d'une communication présentée au colloque *Littérature et sciences sociales*, École normale supérieure, Paris, 10-12 janvier 2001.

² Deux précisions. D'abord les pratiques d'écriture dont il sera question sont celles de la rédaction des textes qui servent de support à la diffusion des recherches sociologiques. On n'abordera donc pas directement les autres pratiques scripturales engagées dans le travail sociologique : ce que Pierre Achard appelle l'écriture intermédiaire (fiches de lecture, notes d'observation, transcriptions d'entretien, journal d'enquête, etc.) qui posent chacune des problèmes au moins pour partie spécifiques. Achard Pierre, " L'écriture intermédiaire dans le processus de recherche en sciences sociales ", *Communications*, 58, 1994, p. 149-156. Ensuite on se référera aux textes scientifiques présentant les résultats du travail sociologique (articles de revues ou ouvrages académiques). On n'abordera ici, faute de place, ni les différences qui peuvent séparer les différents supports (revues, thèses, rapports de recherche, etc.), ni les supports de diffusion élargie (manuels, textes de vulgarisation).

³ Ces réflexions ont été notamment initiées par Claude Grignon et Jean-Claude Passeron à propos notamment des classes populaires dans *Le savant et le populaire*, Paris, EHESS-Gallimard, 1989. Pour un aperçu général récent, cf. Lassave Pierre, *Sciences sociales et littérature. Concurrence, complémentarité, interférences*, Paris, PUF, 2002. Sur l'usage de la littérature en sciences sociales, voir aussi Ellena Laurence, " Argumentation sociologique et références littéraires ", *Cahiers internationaux de sociologie*, 104, 1998, p. 33-54. Sur la dimension sociologique d'œuvres romanesques voir, à propos de Marcel Proust, Dubois Jacques, *Pour Albertine. Proust et le sens du social*, Paris, Seuil, 1997 ; Bidou-Zachariasen Catherine, *Proust sociologue. De la maison aristocratique au salon bourgeois*, Paris, Descartes & Cie, 1997, dont on trouvera une discussion dans Champy Florent, " Littérature, sociologie et sociologie de la littérature, À propos de lectures sociologiques de À la recherche du temps perdu ", *Revue française de sociologie*, 41 (2), 2000, p. 345-364.

échantillon ou le libellé d'un questionnaire, doivent être soumises à l'exigence de réflexivité constitutive de la rigueur méthodologique en sociologie.

Pour tenter de livrer quelques pistes en ce sens, je voudrais dans un premier temps montrer comment les manières d'appréhender l'écriture sociologique, loin d'être distribuées au hasard de préférences personnelles, s'articulent à des conceptions de la sociologie et de son épistémologie. Ce premier aperçu sera l'occasion de montrer que des opérations importantes se jouent dans l'écriture, ce que j'essaierai de préciser dans un deuxième temps.

Écriture sociologique et postures épistémologiques

Les disciplines voisines de la sociologie ont intégré les problèmes liés à l'écriture dans leurs réflexions épistémologiques et méthodologiques. C'est le cas de longue date et de manière centrale pour l'histoire, autour du rapport à l'écriture littéraire, du statut du " récit véridique " ou de la " mise en intrigue " ⁴. C'est le cas également de l'anthropologie et de l'ethnologie, confrontées au problème de rendre intelligibles par leurs descriptions et analyses des cultures " exotiques " ⁵. C'est le cas enfin plus récemment et dans une moindre mesure de l'économie, dont le " discours " fait l'objet d'une analyse critique sous l'angle de la " rhétorique scientifique " et de sa légitimation ⁶. C'est nettement moins le cas en sociologie. On voudrait en donner un aperçu, en montrant en même temps comment la place accordée — ou non — aux questions d'écriture varie en fonction des conceptions épistémologiques.

Une science sans écriture ?

Cette place est particulièrement réduite dans l'épistémologie qu'on peut appeler " classique " formulée par Émile Durkheim, dont les principes et l'entreprise à laquelle elle est liée (affirmer le caractère scientifique de la sociologie), conduisent à occulter les problèmes liés à l'écriture. Se constitue alors la fiction d'une science sans écriture.

Cette occultation et cette fiction ne sont bien sûr pas spécifique à la sociologie : le rêve d'une science débarrassée de toute rhétorique, dont le texte ne serait composé que de faits et de lois

⁴ Pour ne citer que ces deux exemples, qui se réfèrent explicitement à l'écriture dans leurs titres : Veyne Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971 ; de Certeau Michel, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.

⁵ Pour une synthèse et de nombreuses références voir Hammersley Martyn, " Ethnographic writing ", *Social Research Update*, 5, March 1993 ; Laplantine François, *La description ethnographique*, Paris, Nathan, 1996. Cf. aussi Geertz Clifford, *Ici et là-bas. L'anthropologue comme auteur*, Paris, Métailié, 1996.

⁶ Cf. le chapitre consacré à l'économie dans Coorebyter Vincent (de), (dir.), *Rhétoriques de la science*, Paris, PUF, 1994 et le dossier sur " La légitimation du discours économique ", *Sciences de la société*, 55, février 2002.

se retrouve dans la plupart des histoires disciplinaires⁷. Et la sociologie n'est pas la seule discipline où la mise en évidence de procédés rhétoriques et, plus généralement, de la dimension textuelle du travail de recherche, fait naître le soupçon : ne risque-t-on pas ce faisant de scier la branche scientifique jusqu'à laquelle on s'est péniblement hissé ?

“ Alors qu'il devrait s'agir d'une composante parmi d'autres de l'histoire des sciences, écrit Vincent de Coorebyter, l'étude des procédures rhétoriques organisant ou émaillant le langage savant fait naître le soupçon. À s'attacher aux textes qui font vivre et progresser la science, on la détache des laboratoires et des ordinateurs pour la rendre au destin commun de l'écriture, de la persuasion, voire de la séduction. La démarcation entre science et non-science, si longue à s'imposer, si difficile à fixer, risque de s'effacer au profit d'un compagnonnage douteux, où le savant côtoie le philosophe, le publiciste, l'idéologue peut-être. La mise en avant de la dimension rhétorique du discours scientifique serait comme une régression, un retour à l'indistinction primitive, ramenant à une époque où la science se distinguait mal du mythe et de la métaphysique. ”⁸

Si le problème n'est pas spécifique à la sociologie, il apparaît toutefois plus particulièrement dans cette discipline. La démarcation à l'égard des disciplines littéraires et la prétention à se caler sur le modèle épistémologique des sciences exactes qui ont marqué son histoire conduisent en effet à refouler la question de l'écriture et du style. C'est ce qu'indique Wolf Lepenies qui montre que les grands sociologues classiques, Durkheim comme Weber, ont sagement mis de côté leur culture littéraire. Durkheim l'a fait au nom du caractère collectif de l'entreprise sociologique, composée de sociologues définis comme des “ travailleurs ” spécialisés, autrement dit comme des techniciens maniant un vocabulaire technique et non comme des gens d'esprit soucieux de se distinguer⁹. Weber quant à lui, même s'il accorde une grande importance à l'intuition et à l'inspiration dans l'activité scientifique, met en garde contre la tentation de privilégier “ la forme esthétique de la présentation, choisie dans l'intérêt de l'influence psychologique sur le lecteur ” et opte explicitement pour “ un refus de la forme ”¹⁰. De ce refus de la forme découle un refus des préoccupations “ formelles ” auxquelles sont limitées les questions liées au texte sociologique.

Dans cette perspective, le texte n'est que le moyen technique de la diffusion d'une science sociologique qui existe en dehors de lui. Une fois les hypothèses formulées et le cadre d'analyse construit, une fois l'observation réalisée et les données analysées, l'écriture ira de soi. Le texte ne serait que l'empreinte neutre de ces différentes opérations, auxquelles la production textuelle ne prend aucune part, et le support nécessaire d'une communication de résultats obtenus en amont. À partir du moment où la sociologie a remplacé les mots du langage naturel gros des présupposés de sens commun par un lexique conceptuellement formalisé (que l'on pense aux efforts de définition des termes communs à Weber et

⁷ Coorebyter Vincent (de), (dir.), *Rhétoriques de la science*, op. cit.

⁸ Coorebyter Vincent (de), “ Sciences et rhétorique : dualisme ou dilemme ? ”, in *ibid.*, p. 1.

⁹ Lepenies Wolf, *Les trois cultures. Entre science et littérature, l'avènement de la sociologie*, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990, p. 48-49.

¹⁰ *Ibid.*, p. 242-243.

Durkheim), l'écriture peut n'être considérée que comme une "opération neutre" de pure restitution. On est alors, pour reprendre les mots de Roland Barthes, "dans cette fiction qui veut que la recherche s'expose mais ne s'écrit pas". Selon cette conception scientiste, l'écriture ne serait qu' "une mise en forme, une vague opération finale, rapidement menée grâce à quelques techniques d'expression apprises au lycée et dont la seule contrainte serait de se soumettre au code du genre (clarté, suppression des images, respect des lois du raisonnement)".¹¹

Le "style" est associé à la subjectivité. L'absence ostensible de souci formel (ce qui est malgré tout un souci de la forme) est à l'inverse conçu comme une nécessité de la science objective.

Cette conception de l'écriture n'est pas vraiment explicitée : ce sont plutôt des traces éparses dans les œuvres des grands classiques. On peut surtout la déduire, en creux, de la quasi-absence des problèmes liés l'écriture dans les principaux textes de la méthode sociologique et, à leur suite, dans les manuels de méthode. Seule la question du lexique est abordée dans *Le métier de sociologue* qui, dans une logique toute durkheimienne, attire l'attention sur le fait que l'usage du vocabulaire ordinaire du monde social contribue à importer des conceptions de sens commun dans l'activité scientifique et fait donc obstacle à la connaissance sociologique¹². Au mieux, ils n'abordent la question qu'au détour d'un paragraphe généralement peu développé sur "la rédaction du compte-rendu d'enquête"¹³. Si elle lui est historiquement et logiquement liée, la faiblesse de la réflexion méthodologique sur l'écriture sociologique n'est donc pas réductible à une conception positiviste de la sociologie et marque plus largement cette discipline.

Une écriture sans science ?

¹¹ Barthes Roland, "Jeunes chercheurs", *Communications*, 19, 1972, p. 1-5.

¹² Bourdieu Pierre, Chamboredon Jean-Claude, Passeron Jean-Claude, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1968.

¹³ À la notable exception du *Guide de l'enquête de terrain* de Stéphane Beaud et Florence Weber, Paris, La Découverte, 1999, p. 279 et s. On notera aussi la mise en perspective disciplinaire proposée dans Grenier Jean-Yves, Grignon Claude, Menger Pierre-Michel (dir.), *Le modèle et le récit*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2001. On ne peut ici intégrer les références américaines qui sont pour l'essentiel des guides de rédaction, préconisant la reprise du format standard de l'article des sciences de la nature : 1. Revue de la littérature, 2. Formulation de l'hypothèse, 3. Méthode et protocole d'observation, 4. Résultats, 5. Discussion, 6. Conclusion. L'un de ces guides, rédigé par un professeur de sociologie, peut ainsi commencer en affirmant que "There is a standard format for all research reports, whether they be of the natural or social sciences", et prescrire le respect de la structure formelle induite par cette conception de la science. Cf. Kearsy Michael, "The Research Paper", <http://www.trinity.edu/mkearl/research.html> (2004). La principale référence ne se contentant pas de la duplication de ce modèle reste Becker Howard S., *Writing for social scientists: how to start and finish your thesis, book or article*, Chicago & London, University of Chicago press, 1986.

L'introduction de la question de l'écriture dans la réflexion méthodologique en sociologie a cependant souvent été liée à la critique d'une épistémologie dénoncée comme positiviste ou scientifique. C'est ainsi la remise en cause de la quantophrénie positiviste qui amène Pitirim Sorokin à aborder les questions liées à l'écriture¹⁴. Et c'est à partir de la dénonciation de la "suprême théorie" (Parsons) et de "l'empirisme abstrait" (Lazarsfeld) que Wright Mills, au nom d'une sociologie en prise avec les enjeux du monde contemporain, se livre à un exercice de "traduction" visant à dévoiler les faux-semblants du *soc speak* et, partant, à rendre les sociologues plus conscients des enjeux de leur mode d'expression¹⁵.

C'est à partir de tout autres prémisses que, plus récemment, le rôle de l'écriture et du texte dans le travail scientifique a été revisité. Par-delà des orientations fort différentes, c'est dans une épistémologie que l'on peut qualifier de "relativiste" ou "post-moderne" que se situent ces réflexions. On se contentera d'en donner trois exemples.

Il s'agit tout d'abord des travaux de sociologie des sciences de Bruno Latour¹⁶ ou inspirés par lui qui, assimilant le travail de fabrication des faits scientifiques à la production d'une "fiction", sont particulièrement attentifs à la place des textes et autres "inscriptions littéraires" dans le travail scientifique. Construite à partir de l'activité scientifique dans les sciences de la nature et plus récemment appliquée à l'activité juridique¹⁷, cette analyse n'a pas donné lieu à des développements concernant l'écriture de la sociologie en tant que telle. La conception qui sous-tend la mise en évidence du rôle central des "fictions vraisemblables" s'applique cependant aussi à la sociologie — ce qu'illustre à sa manière le travail d'écriture de l'auteur lui-même.

Cette vision du travail scientifique n'est pas sans affinité avec ce qu'il est convenu d'appeler le courant textualiste en anthropologie, et dont Clifford Geertz est l'un des principaux représentants¹⁸. Dans cette perspective, l'anthropologue considère les comportements, discours, croyances, etc. qu'il observe comme un ensemble signifiant assimilé à un "texte" qu'il doit reconstituer et traduire. Le travail de l'anthropologue est alors un travail de transcription d'un texte (la culture étudiée) sous la forme du récit anthropologique. En bref et pour reprendre le sous-titre du livre de Geertz, l'anthropologue est avant tout "un auteur"¹⁹.

¹⁴ Sorokin Pitirim, *Tendances et déboires de la sociologie américaine*, Paris, Aubier, 1959.

¹⁵ Mills C. Wright, *L'imagination sociologique*, Paris, Maspero, 1967, p. 27-36 pour l'exercice de "traduction" de la "suprême théorie", p. 221-225 pour la mise en cause de la "prose" sociologique.

¹⁶ Cf. *La Vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, 1995 ; *La Science en action*, Paris, La Découverte, 1989.

¹⁷ Latour Bruno, *La fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'État*, Paris La Découverte, 2002.

¹⁸ Geertz Clifford, *Ici et là-bas. L'anthropologue comme auteur*, op. cit.

¹⁹ Pour une critique, cf. Levi Giovanni, "Les dangers du geertzisme", *Labyrinthe*, 8, 2001, p. 36-45. On trouvera, dans la critique que Pierre Bourdieu formule à propos des travaux de sociologie des sciences évoqués ci-dessus, une mise en évidence des points communs qui la relie au "textisme". Bourdieu Pierre, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, p. 55 et suiv. (spécialement p. 59).

L'air du temps épistémologique qui tend à faire passer pour scientifique toute référence à la spécificité du travail scientifique trouve avec des auteurs comme Richard Brown sa version esthétisante. Pour ce promoteur d'une "poétique de la sociologie" l'activité scientifique ne serait qu'affaire de goût, du choix des paradigmes aux méthodes d'analyse, l'écriture constituant bien sûr un mode privilégié d'expression de ces goûts²⁰. Dans une veine proche, Michel Maffesoli revendique "l'esthétisme" de la "sensibilité relativiste", pour une sociologie "attenti[ve] à la finitude et à la recherche stylistique dans son expression", "n'en déplaise à tous ceux qui établissent une adéquation entre travail scientifique et style rébarbatif" (sic).

"Il y a un style du quotidien fait de gestes, de paroles, de théâtralité, d'œuvres en majuscules et en minuscules, il faut savoir en rendre compte même si pour cela on doit se contenter d'effleurer, de caresser des contours, d'avoir une démarche stochastique et désinvolte. A cet égard l'esthétisme que l'on peut revendiquer est le pendant d'une réflexion "formiste". On peut imaginer une sociologie qui s'établisse dans un feed-back comptant entre la forme et l'empathie."²¹

Si l'épistémologie durkhémo-bachelardienne pouvait conduire à faire apparaître la sociologie comme "une science sans écriture" et à occulter cette dimension de la pratique sociologique, les postures ultra-relativistes, quant à elles plus attentives au "texte", conduisent à l'inverse à faire de la sociologie un simple "jeu d'écriture" d'où disparaît tout contrôle scientifique : une écriture sans science — ce dont l'affaire Sokal a indirectement donné une illustration exemplaire.

Le problème de l'écriture dans la sociologie définie comme "science de l'observation historique"

Pour autant, rappeler l'importance de l'écriture dans le travail sociologique, ce n'est pas forcément céder à la tentation relativiste. C'est bien ce que montre Jean-Claude Passeron dans *Le raisonnement sociologique*²². Et ce n'est pas un hasard si c'est dans ce livre où Passeron, affirmant à la fois la scientificité des sciences sociales et leur statut épistémologique particulier, propose une "troisième voie" entre une certaine forme de scientisme et la démission relativiste, que l'on trouve la plus forte réflexion sur l'écriture sociologique.

La deuxième des quatre parties de cet ouvrage est spécifiquement consacrée à l'écriture, et précisément intitulée "L'écriture sociologique : un contrôle des langues naturelles". Il n'est

²⁰ Brown Richard, *Clefs pour une poétique de la sociologie*, Arles, Actes sud, 1989.

²¹ Maffesoli Michel, "La sociologie du quotidien dans le cadre des sociologies françaises", http://www.ceaq-sorbonne.org/maffesoli/ar_quot.htm.

²² Passeron Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1991.

pas question de présenter l'ensemble des propositions, même résumées, faites dans cette centaine de pages denses, d'autant que l'ouvrage est bien connu. On se contentera de rappeler les principaux points présentés dans le premier chapitre, sur les " Contrôles illusoires ".

Si Passeron s'attache aux problèmes d'écriture, ou à ce qu'il appelle le langage sociologique, il montre d'abord que ces problèmes ne sont pas *uniquement* des problèmes d'écriture ou des difficultés linguistiques, mais qu'ils renvoient systématiquement aux caractéristiques épistémologiques propres aux sciences sociales. Faute d'identifier ces caractéristiques propres et d'en tirer toutes les conséquences, la légitime vigilance à l'égard des formes et des modalités de l'énonciation sociologique ne conduit qu'à des " contrôles illusoires ". Autrement dit, si les problèmes épistémologiques ont un prolongement linguistique, c'est (si l'on peut dire) se payer de mots de prétendre les résoudre en ne contrôlant que les formes linguistiques sous lesquelles ils apparaissent. On peut regrouper ces contrôles illusoires en trois séries principales.

La police de la langue sociologique, centrée sur le contrôle des mots, consiste en la proscription de l'emploi de certains mots qui " par définition " seraient entachés d'indignité scientifique, soit par leur appartenance au lexique d'une théorie particulière (imitation, structure, aliénation...) soit par leur emploi " de sens commun ". La police de la langue, c'est aussi la surveillance du " bon usage " et du respect de la " vraie " définition de concepts fétichisés (classe ou État du côté des marxistes). Dans les deux cas, ce contrôle repose sur l'illusion qu'il suffirait " de mettre la main sur le bon lexique pour retrouver le rapport idyllique entre les noms et les objets " (p. 140). Ces tentatives policières et polémiques oublient ainsi deux problèmes : celui du couplage entre langue naturelle et langue scientifique (dans les sciences historiques, la dissociation ne peut jamais être complète) ; celui du statut des théories sociologiques, qui sont instables et toujours recommencées, et dont les concepts sont forcément inscrits — et donc variables — historiquement.

La proscription des métaphores constitue la deuxième série de contrôles illusoires. Il est utile de dénoncer les procédés métaphoriques, leur caractère plus " littéraire " que " scientifique " lorsque cette critique invite à la précision et au contrôle des métaphores. Mais s'en tenir à leur proscription conduirait à oublier le fondement analogique et comparatif du raisonnement sociologique. Jean-Claude Passeron invite ainsi à distinguer deux choses. D'un côté, les " interprétations mimétiques " qui utilisent les métaphores intuitives et font " comme si " on pouvait assimiler le phénomène observé à un autre ordre de phénomènes (qu'on pense aux facilités de plume qui empruntent au vocabulaire de l'ethnologie, en décrivant comme " rite " n'importe quelle pratique pourvu qu'elle soit répétitive et symboliquement chargée, ou comme " tribu " ou " clan " n'importe quel groupe pourvu qu'il soit fortement homogène ou

marqué par des spécificités fortes). D'un autre côté, les “ analogies construites ” et contrôlées qui permettent la comparaison de configurations singulières. Dans une science expérimentale ou formalisée, on peut se permettre de jouer avec des métaphores comme simples images parlantes permettant d'illustrer ou de faire comprendre une proposition qui n'en a pas besoin pour exister. Dans les sciences historiques, le contrôle des métaphores est autrement plus important : l'équivoque entre la métaphore allusive comme procédé rhétorique et l'analogie construite comme opération méthodologique met à mal le fondement même de la scientificité des sciences sociales. Passeron aboutit ainsi pour la sociologie à une prescription inverse de celle de la stylistique littéraire : en littérature, on a intérêt à ménager les effets de surprise et donc à éviter la métaphore filée, tandis qu'en sociologie, on a intérêt à la filer jusqu'au bout : c'est alors un moyen de connaissance et pas un simple effet de style.

Troisième série de contrôles illusoire : *l'illusion du formalisme*. On peut le voir de deux manières. C'est tout d'abord le fantasme de la pureté logique. On peut exprimer sous forme d'axiomes les résultats des sciences logiques formelles (comme les mathématiques) ou les disciplines empiriques expérimentales qui peuvent maîtriser pleinement les variables qu'elles mobilisent. Or, on sait depuis Weber que les sciences historiques se fondent sur la distinction à des fins de comparaison entre des propositions conceptuellement “ pures ” et la réalité empirique — ou, depuis Marx, qu'il convient de ne pas confondre les choses de la logique et la logique des choses. On sait également que les variables mobilisées dans l'analyse sociologique ne sont pas transhistoriques, qu'elles doivent toujours être interprétées historiquement et ne peuvent donc servir à la formulation de lois formalisées et universalisables. L'illusion du formalisme, c'est également la révérence envers les entreprises de définition, conçue comme activité préalable à toute recherche scientifique. Or, comme l'indique Passeron tout au long de son livre, les mots du sociologue sont forcément référés à un contexte. Ils ne peuvent être entièrement formels, abstraits au sens où ils pourraient exister indépendamment de la réalité empirique qu'ils désignent. Sous les apparences de la parfaite rigueur de la définition préalable se profile ainsi le risque du dérapage théorique : prétendre universaliser ce qui ne peut procéder que d'une observation empirique contextualisée.

À travers la critique de ces “ contrôles illusoire ”, Passeron n'engage pas, bien au contraire, à abandonner toute forme de contrôle de l'écriture sociologique. À l'inverse, il braque — c'est assez rare pour être souligné — les projecteurs de la vigilance épistémologique sur les opérations d'écriture. Ce faisant, il attire l'attention sur les implicites épistémologiques dont les pratiques d'écriture sont chargées. En fin de compte — et la boucle est ainsi bouclée — il donne les moyens d'une plus grande vigilance à l'égard des procédés qui, sous les apparences de la “ vraie science ” et de l'impeccabilité méthodologique se révèlent en fait artificiels et rhétoriques.

Qu'est-ce qui se joue dans l'écriture ?

Dans le prolongement de ces réflexions, on peut tenter de recenser quelques-unes des opérations qui se jouent dans l'écriture de la sociologie. Perrot et de la Soudière identifient trois fonctions essentielles de la recherche potentiellement remplies par l'écriture : “ faire progresser un savoir ; acquérir une reconnaissance et s'imposer dans un milieu professionnel ; se faire connaître d'un public plus large. ”²³ On n'abordera ici que la première, en indiquant les liens qui unissent le travail d'écriture à la production du raisonnement sociologique.

Si l'écriture joue toujours un rôle dans l'élaboration d'une pensée rationnelle et partant dans celle de la science²⁴, ce rôle varie d'un domaine de connaissance à l'autre. On peut à ce propos reprendre la distinction idéale-typique qu'opère Pierre Achard entre sciences de la nature, littérature et sciences sociales²⁵. Les sciences de la nature ont un support écrit, notamment pour leur diffusion, mais peuvent exister “ hors texte ”. Une loi physique ou des résultats d'expérience nécessitent une formulation écrite, mais existent en dehors d'elle. La littérature quant à elle n'a pas de “ résultat ”, et ne vise qu'au texte, n'existe que par le texte. Pour ce qui est des sciences sociales, elles occupent en quelque sorte une situation de compromis entre les deux. Elles ne sont pas “ purement textuelles ”, contrairement à la littérature. Les opérations sur lesquelles elles reposent ne se limitent pas à l'écriture ; leurs énoncés renvoient à un ordre empirique qui n'est pas que du texte. Mais, contrairement aux sciences expérimentales, la production d'effets de connaissance, pour reprendre une autre expression de Jean-Claude Passeron, passe nécessairement par la rédaction d'un texte. On peut mettre en place un dispositif qui aboutit à la production d'un tableau statistique ou d'une série d'entretiens. Mais le travail interprétatif qui constitue la connaissance sociologique suppose l'écriture.

Autrement dit, l'objectivation sociologique est indissociable de la mise en texte. Sans doute plus que pour d'autres sciences, en sociologie l'écrit ne reflète pas une matière déjà existante, à laquelle il suffirait de donner l'expression adéquate, mais l'écriture donne consistance à cette matière. La mise en ordre des observations et leur interprétation passe par l'écriture. L'écriture n'est donc pas un sous-produit de la recherche à seule fin de diffusion : elle est consubstantielle à la recherche.

De cette place particulière de l'écriture découle le fait qu'en sociologie les questions de forme ne sont pas simplement “ formelles ”. La distinction entre la forme et le fond est certes utile

²³ Perrot Martyne, de la Soudière Martin, “ L'écriture des sciences de l'homme : enjeux ”, *Communications*, 58, 1994, p. 5-21

²⁴ Goody Jack, *La raison graphique*, Paris, Minuit, 1979.

²⁵ Achard Pierre, “ L'écriture intermédiaire... ”, art. cit., p. 155-156.

pour les commentaires de soutenance. Mais sauf à limiter la forme à la correction grammaticale, cette distinction ne tient pas, précisément en raison de la dimension textuelle de l'élaboration du raisonnement sociologique. Le travail sur la forme, c'est-à-dire les mots que l'on utilise, les constructions syntaxiques, sans parler de l'organisation générale du texte, est ainsi une condition de la production sociologique.

Pierre Bourdieu est sans doute l'un des sociologues français qui a le plus explicitement intégré le travail d'écriture au travail d'objectivation sociologique. On le voit dans le travail sur la composition des textes d'ouvrages comme *La Distinction* ou *La misère du monde*, sans parler de l'innovation importante qu'a constitué la publication des *Actes de la recherche en sciences sociales* à partir de 1975. On le voit bien sûr dans l'écriture elle-même où lexique et syntaxe sont indissociables de la production de l'analyse sociologique. Le sociologue s'en est, à quelques occasions, expliqué. C'est le cas notamment dans l'avant-propos du numéro des *Actes de la recherche* sur le champ littéraire (n° 89, septembre 1991), l'objet (la littérature) appelant une explicitation des enjeux particuliers d'une écriture qui, pour mieux le saisir, se devait d'y échapper. C'est le cas de manière plus général lors de réponses à la sempiternelle question du "jargon" des sociologues et de la complexité propre aux écrits de Pierre Bourdieu. Ainsi lors d'un entretien, après avoir classiquement mis en garde contre les "métaphores incontrôlées" et les "effets pervers des mots dits ordinaires", il rétorque aux critiques qui lui sont souvent faites d'une écriture trop complexe son opposition au "style facile", et revendique la lourdeur et la complexité du style comme nécessité de la sociologie.

"La réalité n'étant pas seulement complexe mais hiérarchisée, il faut donner l'idée de cette structure : si l'on veut tenir le monde dans toute sa complexité [...] il faut recourir à ces phrases lourdement articulées, que l'on doit pratiquement reconstruire comme les phrases latines."²⁶

Autre exemple et autre "style" : ce qui peut à première vue apparaître comme des artifices d'écriture ou des effets de style dans les livres de Goffman est aussi lié à des effets de connaissance. Que l'on pense par exemple à la manière dont Goffman utilise les énumérations où se télescopent des gens que rien ne relie *a priori* : le garagiste, le médecin et la prostituée à propos des relations de service et métiers de réparateurs dans *Asiles* ; ou, dans *Stigmates*, "les prostituées, les drogués, les délinquants, les criminels, les musiciens de jazz, les bohèmes, les gitans, les saisonniers des carnivals, les clochards, les poivrots, les gens du spectacle, les homosexuels, les pauvres sans remords"²⁷. Il y a là sans doute le maniement d'un humour ironique qui constitue le ressort de nombre de textes sociologiques²⁸. Il y a aussi beaucoup plus profondément un procédé mis au service du but sociologique de Goffman : révéler l'unité

²⁶ Bourdieu Pierre, *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987.

²⁷ Goffman Erving, *Stigmates*, Paris, Minuit, 1975, p. 166.

²⁸ Cf. Anderson Digby, Sharrock Wes, "Irony as a methodological theory : a sketch of four sociological variations", *Poetics Today*, 4 (3), 1983, p. 565-579.

structurale qui relie des pratiques ou des groupes empiriquement distincts et rarement pensés ensemble, et partant produire une analyse “ critique ”, *i.e.* qui bouscule les catégories ordinaires de perception du monde social²⁹.

Conclusion

Loin de prétendre “ traiter ” la question de l’écriture en sociologie, ces quelques remarques n’avaient d’autre but que d’inciter les sociologues à se la poser. Elle me semble dans la période actuelle particulièrement importante pour trois raisons principales.

La première tient aux remises en cause de la prétention de la sociologie à la scientificité en provenance des courants “ herméneutiques ” ou “ post-modernes ” récemment développés dans les sciences sociales. Si l’on veut résister à la conception selon laquelle la sociologie ne produit que des textes parmi d’autres textes, mieux vaut ne pas abandonner la réflexion sur l’écriture aux tenants d’une “ poétique de la sociologie ” et autres visions sémiologiques, et formuler le plus clairement possible les exigences spécifiques à l’écriture sociologique.

La seconde tient aux remises en cause de la sociologie par les journalistes ou responsables politiques qui, tentant de s’arroger le monopole du discours légitime sur le monde social, disqualifient comme verbiage inutile ou emphase jargonnable tout ce qui sort du vocabulaire ambiant et, partant, tente d’échapper aux catégories de pensée dominantes. Faire pièce à la dénonciation — aussi vieille que la sociologie — du jargon sociologique implique pour les sociologues à la fois qu’ils ne cèdent pas eux-mêmes à cette tentation facile dès lors qu’ils ont affaire à l’usage d’un vocabulaire technique — en général celui d’un autre courant de la sociologie que le leur, le jargon étant toujours le vocabulaire des autres — et qu’ils exercent leur vigilance réflexive pour faire le départ entre les nécessités argumentatives et les facilités académiques.

C’est enfin l’internationalisation accélérée du monde des sciences sociales qui appelle à la réflexion sur l’écriture sociologique. Outre les problèmes de traduction et de lexique — qui ne sont eux non plus jamais seulement “ techniques ” — qu’elle soulève, cette internationalisation amène à se poser la question des modalités de diffusion et d’évaluation de travaux relevant de traditions intellectuelles différentes, et dont le vocabulaire et le mode d’exposition sont à la fois les marqueurs et les vecteurs. Refuser l’alternative entre le repli sur l’impensé académique national et l’acceptation résignée d’un standard international — *i.e.*

²⁹ Sur l’écriture de Goffman cf. plus généralement Becker Howard, “ La politique de la présentation : Goffman et les institutions totales ”, in Amourous Charles, Blanc Alain (dir.), *Erving Goffman et les institutions totales*, Paris, L’Harmattan, 2001, p. 59-77.

largement nord-américain —*via* les grandes revues et maisons d'édition implique, là encore, un retour réflexif sur les fondements et les enjeux intellectuels de nos pratiques d'écriture qui permette d'arbitrer entre ce qui relève de l'inévitable concession formelle liée à l'élargissement de l'espace de diffusion et ce qui, de référence obligée en simplification conceptuelle, peut *in fine* affecter nos modes de pensée.